

**ALGERIE TELECOM**

Direction Opérationnelle des Télécommunication d'El Tarf

Sous-Direction Fonctions Support

**AVIS DE CONSULTATION**  
**N° : DO/SDFS/DAL/SA/ 08 /2023**

Un avis de consultation lancé pour :

**Hébergement et restauration au niveau de la localité El Tarf**

La participation à la présente consultation, s'adresse à tous prestataires dans le domaine se référant à l'objet du présent cahier des charges, qui pourra prendre en charge l'Hébergement et restauration au niveau de la localité El Tarf.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du département Achats et logistique d'El Tarf contre le paiement d'un montant de mille dinars algériens (1000,00 DA) non-remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement : au compte bancaire : n° 001 00489 0300000004/29 BNA 489.

Les offres doivent être composées de :

- Un dossier administratif
- Une offre technique
- Une offre financière

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

Les trois enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme sans aucun signe d'identification du soumissionnaire pour le cahier des charges comportant les mentions suivantes :

**CONSULTATION N° : DO/SDFS/DAL/SA/08/2023**  
**HEBERGEMENT ET RESTAURATION LOCALITE EL TARF**  
**ADRESSE : RUE MARTYR TINE KHEMIS EL TARF**  
**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la 1<sup>ère</sup> parution de l'avis de consultation dans le site web : safqatic.dz.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres, de 08H00 à 14H00.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant dans les mêmes heures.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Il convient de souligner qu'une seule personne par entreprise est autorisée pour assister à la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le jour de dépôt, à 14h00, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de cent quatre-vingts (180) jours, à partir de la date d'ouverture des plis.

